

EN COMMUN

LE MAGAZINE DES AGENTS DE LA MÉTROPOLE, DE LA VILLE ET DU CCAS

PRINTEMPS/ÉTÉ 2026 - NUMÉRO 32

montpellier
méditerranée
métropole



ccas

UN NOUVEAU MANDAT : ENSEMBLE, AU SERVICE DE L'AVENIR

19

COMÉDIE DU LIVRE :
MONTPELLIER SIGNE
SON MANIFESTE
LITTÉRAIRE

23

IMPRIMERIE
MUNICIPALE : UNE
ÉQUIPE QUI NE MANQUE
PAS DE CARACTÈRES

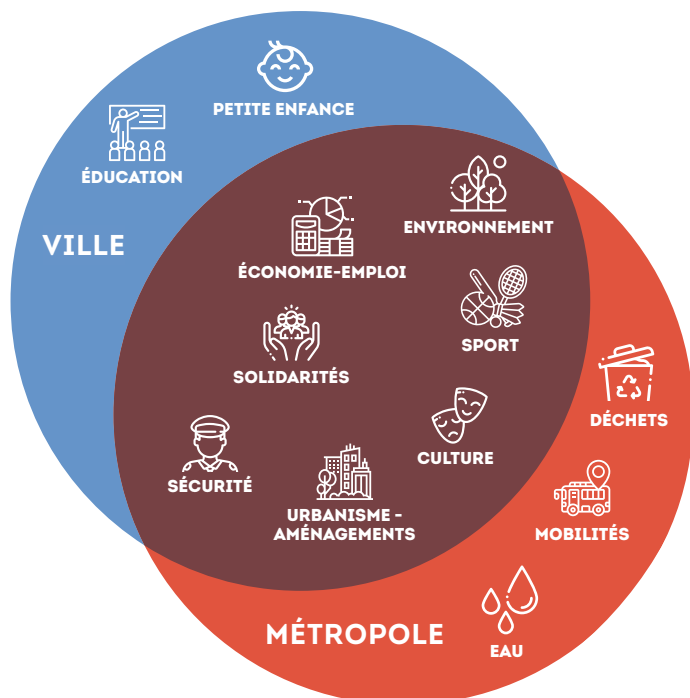
24

CCAS :
LES AGENTS,
ACTEURS DU
CHANGEMENT

NOTRE IDENTITÉ

Bienvenue dans le magazine interne *EN COMMUN PRINTEMPS/ÉTÉ* n° 32 de la Métropole, de la Ville et du Centre communal d'action sociale (CCAS) de Montpellier ! Notre administration mutualisée rassemble près de 8 000 agents. Ensemble, nous menons un projet ambitieux pour rendre le territoire plus écologique et solidaire afin qu'il soit au rendez-vous du défi du siècle : faire face au changement climatique tout en veillant au bien-être de ses habitants.

Nos missions



Notre territoire

31 communes

516 657 habitants

dans la Métropole⁽⁴⁾
dont 8 200 nouveaux arrivants par an

Plus grande métropole d'Europe à avoir instauré la **gratuité des transports en commun** depuis le 21 décembre 2023

307 101 habitants

à Montpellier⁽⁴⁾

7^e ville de France

Nos collectivités en chiffres

Près de

8 000 agents⁽¹⁾

employés par la
Métropole, la Ville
et le CCAS au
31 décembre 2024

**20 pôles,
6 missions
transversales**

320 métiers

Âge moyen des agents :

47 ans⁽²⁾

Les métiers⁽³⁾ les plus exercés

À la Métropole

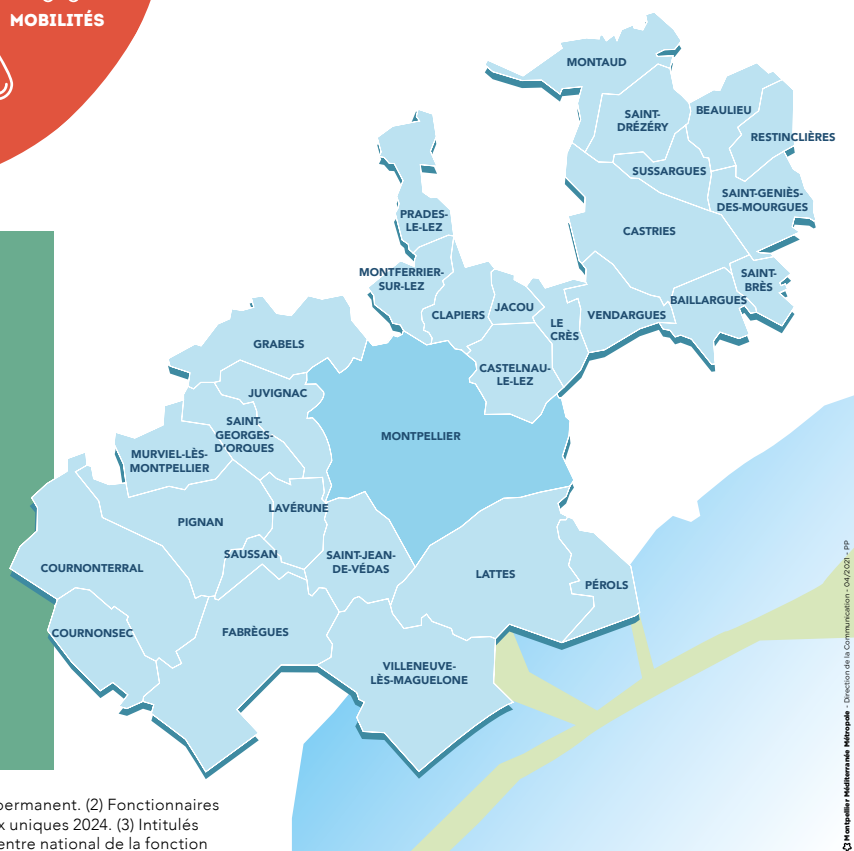
- Chargé d'accueil en bibliothèque
- Assistant de gestion administrative
- Agent d'exploitation des équipements sportifs et ludiques

À la Ville

- Agent de restauration
- Agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant
- Assistant éducatif petite enfance

Au CCAS

- Aide à la personne et hôtellerie
- Aide-soignant
- Animateur auprès des personnes âgées



(1) Fonctionnaires et agents contractuels sur emploi permanent et non permanent. (2) Fonctionnaires et agents contractuels sur emploi permanent – sources rapports sociaux uniques 2024. (3) Intitulés selon le répertoire des métiers de la fonction publique territoriale du Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT). (4) Source INSEE.

2	QUI SOMMES-NOUS ? – Notre identité
3	EN VUE – Sommaire et agenda des conseils
4-7	NOTRE CAP – Interview du maire-président
8-9	GRANDS PROJETS – Premiers jalons du nouveau mandat
10-13	ÉLECTIONS – Les 69 élus du nouveau conseil municipal
14-17	ÉLECTIONS – Les 102 élus du nouveau conseil métropolitain
18-19	ACTUALITÉ – Élections municipales 2026 : un grand merci aux agents mobilisés ; FISE : la performance était aussi en coulisses ! ; Nouvelle appli : l'intranet dans votre poche ; Comédie du livre – 10 jours en mai 2026 : Montpellier signe son manifeste littéraire ; Accueil de stagiaires en observation : quand l'hospitalité devient moteur d'engagement
20-21	RESSOURCES HUMAINES – DUERP : quand santé et prévention au travail deviennent un projet collectif ; Plan de formation : investir dans les compétences de chacun
22-23	MÉTIERS ET SERVICES AUX USAGERS – Cheffe de projet « usages de l'intelligence artificielle (IA) » : un métier d'équilibre ; Imprimerie municipale : une équipe qui ne manque pas de caractères
24	SOLIDARITÉ – Projets d'établissement des Ehpad : les agents, acteurs du changement
25	PORTRAIT – Lydie Rosenkrantz, la scène comme point d'équilibre
26	QUARTIER LIBRE – La recette de l'Écolothèque ; les éditos du CASSC et du COSC
27	PAR ICI LES SORTIES – Vos Rendez-vous de la Com' interne

AGENDA

OCTOBRE 2026

> 6 OCTOBRE

Conseil municipal

> 13 OCTOBRE

Conseil métropolitain

DÉCEMBRE 2026

> 8 DÉCEMBRE

Conseil municipal

> 15 DÉCEMBRE

Conseil métropolitain

VOUS DÉMÉNAGEZ ? MERCI DE SIGNALER VOTRE NOUVELLE ADRESSE

Si vous allez changer d'adresse personnelle ou si vous avez oublié de la communiquer à votre collectivité, transmettez vos nouvelles coordonnées :

> Pour mettre à jour votre adresse postale, renseignez le formulaire en ligne « Changement d'adresse » disponible sur l'intranet : **rubrique Nos ressources > Démarches internes**

Attention : le changement d'adresse est important à signaler pour régulariser votre situation administrative et recevoir EN COMMUN à votre domicile.

EN COMMUN N° 32 / PRINTEMPS/ÉTÉ 2026



Directeur de la publication : Michaël Delafosse, maire de Montpellier, président de Montpellier Méditerranée Métropole, président du CCAS. Directrice de la mission Animation managériale et communication interne : Sabine Torres. Responsable du service Communication interne et journaliste : Marjorie Salvage (communication.interne@montpellier.fr). Journalistes : Isabelle Bonat-Luciani, Elsa Burette. Photo de couverture : Ludovic Séverac. Photos : Franck Aubert, Elsa Burette, Frédéric Damerdjji, Sophie Gallezot, Hugo Guillem, Cécile Marson, Romain Rougé/ville de Juvignac, Christophe Ruiz, Tom Sanselme, Ludovic Séverac, Mario Sinistraj, Shutterstock. Photos des élus du conseil municipal et du conseil métropolitain : Christophe Ruiz, Ludovic Séverac. Conception éditoriale : Alain Doudiès pour l'agence Institutions & Projets. Mise en page : Agence Scoop Communication – 15011-MEP. Impression et distribution : Sprint, parc industriel Euronord, 10 rue du Parc, 31151 Bruguères – dépôt légal à parution.

MICHAËL DELAFOSSÉ

Maire de la Ville de Montpellier
Président de Montpellier Méditerranée Métropole
Président du Centre communal d'action sociale (CCAS) de Montpellier

EN COMMUN : Réélu en tant que maire de la Ville et président de la Métropole de Montpellier, quel est votre premier sentiment après cette double investiture ?

Michaël Delafosse : Je ressens une reconnaissance et une responsabilité profondes envers les habitants de Montpellier et de la Métropole, que je remercie très sincèrement de m'avoir accordé leur confiance. Cette charge m'honore, elle m'engage et m'oblige. J'y vois la reconnaissance du travail mené avec détermination lors du précédent mandat, et de l'exigence de sérieux qui est la nôtre face aux défis de notre temps.

En 2020, la confiance accordée était immense. Nous avons la responsabilité de la justifier par des transformations concrètes. Et nous avons tenu nos engagements : notre Ville, notre Métropole, se sont transformées. La mobilisation de l'ensemble des pôles et des services a été exemplaire pour mettre en œuvre les engagements pris sur l'aménagement et le cadre de vie, les mobilités, les solidarités, la transition écologique, le développement économique, l'affirmation de l'autorité publique, la culture, le sport, la jeunesse, l'école... La liste des réalisations est longue, et nous pouvons en être fiers.

**« Être agent territorial,
c'est être le dépositaire des valeurs
portées par nos collectivités. »**

Quelles ambitions placez-vous dans les agents de nos collectivités pour concrétiser cette vision ?

Michaël Delafosse : Les agents de la Métropole, de la Ville et du CCAS de Montpellier incarnent au quotidien, souvent au plus près du terrain, le visage du service public territorial et je souhaite leur rendre un hommage appuyé.

Je l'ai clairement énoncé lors des séances d'installation du conseil municipal et du conseil métropolitain, et je tiens à le redire ici : à son poste, chaque agent concourt à la mise en œuvre et à la réussite de nos politiques publiques novatrices.

Être agent territorial, c'est être le dépositaire des valeurs portées par nos collectivités. Et je serai particulièrement exigeant sur ce savoir-être, et ce devoir d'exemplarité : chacune, chacun, se doit d'être irréprochable.



Échanges avec le directeur général des services, Olivier Nys, dans les premières heures du nouveau mandat.



© Cécile Marson

Cette exigence s'accompagne d'une organisation qui s'inscrit dans une nouvelle dynamique...

Michaël Delafosse : Pour mener à bien nos orientations, j'ai pleinement renouvelé ma confiance à Olivier Nys, directeur général des services. Je sais pouvoir compter sur son engagement total pour poursuivre la transformation de notre administration, impulsée par la Direction générale dans le cadre du précédent mandat. Formation, qualité de vie au travail, protection sociale, management, dématérialisation des démarches RH, prévention de l'absentéisme : des chantiers majeurs ont été lancés pour rendre notre organisation – et à travers elle, l'action publique –,

toujours plus efficiente et plus agile. Autant de sujets de ressources humaines qui bénéficieront de l'expertise de deux nouveaux élus : Serge Guiseppin, adjoint au maire délégué aux Finances et aux Ressources humaines, et Michelle Cassar, maire de Pignan, vice-présidente de la Métropole et déléguée aux Ressources humaines et au Dialogue social. La structuration des relations entre les élus et l'administration fera également l'objet d'une charte, qui sera prochainement mise en place.

« Des chantiers majeurs ont été lancés pour rendre notre organisation – et à travers elle, l'action publique –, toujours plus efficiente et plus agile. »

Comment cette performance du service public se traduira-t-elle en interne ?

Michaël Delafosse : À Montpellier, nous avons l'un des services publics les plus performants de France. Et l'ambition que j'ai fixée à l'administration est claire : nous devons renforcer cette dynamique. Pourquoi ? Parce que le service public est le patrimoine commun de ceux qui n'en ont pas. Cette performance

va de pair avec une exigence de sérieux budgétaire. Chaque projet doit être phasé, et chaque euro dépensé doit être un euro utile. Je crois en l'horizontalité comme force collective : partout où nous pouvons dégager des marges de manœuvre et améliorer l'efficacité, nous le ferons, avec responsabilité et volontarisme. La révolution de

l'intelligence artificielle pour les gains de productivité vaut pour les collectivités autant que pour les entreprises : pour devenir l'une des collectivités les plus engagées et les plus novatrices sur la révolution de l'IA, nous devons réinterroger nos manières de faire, et allier évolution et formation.

Vous l'affirmez : le premier défi du mandat est économique. Comment ferez-vous de la Métropole un moteur de création d'emplois ?

Michaël Delafosse : Notre Métropole est la plus intégrée de France (*exerçant le plus de compétences qualifiées d'intérêts communautaires, ndlr*) : nous consacrons 1 100 € par habitant aux politiques publiques, contre 700 € en moyenne nationale. Et je tiens à le souligner car ce niveau de service public, absolument inédit, n'est possible que grâce à l'engagement de l'ensemble des agents. C'est une Métropole de projets, solidaire

et respectueuse de chaque territoire, une communauté de destins. Nous sommes ici pour servir le bien commun et répondre aux défis d'un territoire qui connaît la plus grande croissance démographique de l'histoire de France.

Et le premier défi, et la priorité absolue, c'est le développement économique avec la création de 30 000 emplois. Nous ne pouvons pas nous satisfaire d'un taux de

chômage supérieur de quatre points à la moyenne nationale. Pour inverser cette tendance, notre Métropole doit devenir un véritable facilitateur pour les entreprises en s'appuyant sur des filières d'excellence comme le numérique, porté par le Business Innovation Centre (BIC) aujourd'hui mondialement reconnu, la santé avec MEDVallée, les industries culturelles et créatives...

Quelles seront les autres grandes priorités, à l'échelle de la Métropole et de la Ville ?

Michaël Delafosse : Le cap est clair : agir pour un territoire toujours plus attractif, plus écologique et plus solidaire. Nous avons rattrapé le retard sur les mobilités, et la gratuité des transports est désormais un acquis, sanctuarisé au budget. Mais nous devons maintenir un rythme soutenu et accélérer le développement des lignes de transport à haute performance (les 5 lignes de tramway actuelles, auxquelles s'ajouteront à terme 5 lignes de bus-tram), les mobilités actives et le maillage des pistes cyclables, la marchabilité... Une

politique qui sera déclinée au sein de notre administration, du Plan de mobilité employeur (PDME) à la décarbonation des véhicules municipaux.

Sur le volet sécurité, le socle de notre fraternité, c'est le respect de la règle commune : la loi du plus fort ne doit pas l'emporter. Notre responsabilité est de protéger les habitants, en particulier les plus vulnérables, mais aussi de soutenir les équipes engagées quotidiennement sur le terrain. Cela passe par notre futur hôtel des sécurités, par

un renforcement du pôle des Sécurités et de la tranquillité publique (PTP), au sein duquel nous avons déjà créé la plus importante police métropolitaine des transports de France, mais aussi par la lutte contre les violences faites aux femmes avec le Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) Élisabeth-Bouissonnade piloté par le Centre communal d'action sociale (CCAS) de Montpellier.

Sur la gestion des déchets, nous dépensons 230 € par habitant pour les traiter, contre 138 € en moyenne nationale. C'est un gaspillage inacceptable. Nous tournons aujourd'hui la page de 40 ans d'errance en transformant l'usine Amétyst en unité de production de Combustibles solides de récupération (CSR). Mais cela ne fonctionnera que si nous nous mobilisons collectivement pour réduire les déchets à la source et soutenir le tri, en renforçant le maillage des déchetteries et des ressourceries, et en accompagnant les gestes quotidiens.





Logement, école : comment renforcerez-vous concrètement les piliers de la cohésion sociale sur le territoire ?

Michaël Delafosse : Le logement représente un enjeu majeur car la dignité humaine commence par un toit. Nous allons poursuivre les projets massifs de rénovation urbaine dans les quartiers populaires, créer une agence municipale du logement pour accompagner les ménages, encourager la rénovation énergétique...

À l'échelle de la Métropole, et dans le cadre du Plan local d'urbanisme intercommunal – Climat (PLUi-C), nous allons créer une ingénierie spécifique, au service des maires, pour aider chaque commune à produire du logement social et lever les freins

face à la lourdeur des procédures administratives.

Nous serons également très ambitieux pour nos crèches et nos écoles, qui sont le berceau de la République. En tant que professeur, j'en serai toujours le premier défenseur. Nous poursuivrons la rénovation et la construction de groupes scolaires, qui iront de pair avec des renforts ciblés dans les pôles Éducation et Petite enfance, et, bien sûr, la création de la Cité de l'alimentation.

Après l'ouverture de mille formes, notre centre d'art pour les 0-6 ans (déjà plébiscité !), et parce que l'art

et la culture font partie de notre ADN, nous rénovons le musée Fabre, nous construisons une nouvelle médiathèque à la Mosson qui accueillera une antenne du musée, nous organiserons ces grands événements qui concourent au rayonnement de notre territoire, avec, en regard, des renforts ciblés au sein du pôle Culture et patrimoine (PCP).

« Nous allons créer une ingénierie spécifique, au service des maires, pour aider chaque commune à produire du logement social. »

Quel message souhaitez-vous adresser aux agents qui vont mettre en œuvre cette ambitieuse feuille de route ?

Michaël Delafosse : « La vraie générosité avec l'avenir consiste à tout donner au présent » : cette citation d'Albert Camus incarne ce que je fais et ce que je demande à chacune et chacun des agents, sur lesquels je sais

pouvoir pleinement compter dans le cadre de ce nouveau mandat : nous devons tout donner pour l'avenir de nos collectivités. Soyons fiers de notre Ville, de son histoire millénaire, de sa promesse de tolérance et

de sa force créatrice. Soyons fiers de notre Métropole plurielle, innovante et solidaire. Seul, on va plus vite, mais ensemble, nous irons plus loin pour servir l'intérêt général, avec transparence, exigence et respect.

PREMIERS JALONS DU NOUVEAU MANDAT

Après l'installation des nouveaux Exécutifs, l'administration mutualisée entre dans une phase décisive : transformer les engagements politiques en une feuille de route concrète, financée et pilotable. Jusqu'en décembre, les premiers jalons du mandat vont se mettre en place. Entre continuité des valeurs de nos collectivités et nouvelles ambitions, découvrez comment se dessine le futur de notre action collective.



© Ludovic Séverac

LE MOT D'OLIVIER NYS, DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES :

90 % du mandat se joue là, dans ces six premiers mois où sont actées la programmation du mandat et la mise en œuvre des moyens. C'est maintenant que se construit le passage du programme politique au projet de mandat. Le premier fixe le cap (« le souhaitable »), le second la faisabilité (« le réalisable »).



© Cécile Marson

UN DÉMARRAGE RECORD

Le nouveau mandat s'est ouvert sur une mobilisation exceptionnelle de l'administration. En seulement cinq semaines, six conseils de la Ville et de la Métropole ont été organisés pour installer les instances et définir les nouvelles représentations. Ce marathon administratif a permis d'adopter les orientations budgétaires et les budgets primitifs 2026 avant la date limite du 30 avril. Ce démarrage intense, rendu possible par l'implication de tous les collègues, a posé les bases institutionnelles et financières indispensables pour lancer l'action publique. Encore merci à tous les collègues impliqués !

DE MAI À DÉCEMBRE 2026 :

les étapes qui vont structurer la feuille de route administrative du mandat



PROGRAMMATION POLITIQUE

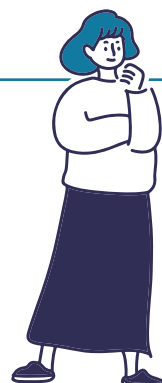
- Délégations
- Rencontre élus/administration
- Réunions adjoints/vice-présidents et conseillers délégués
- Rencontre des maires des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) voisins
- Pacte financier et fiscal

• AVRIL-MAI



ADMINISTRATION

Mise en place des instances
administratives et budgétaires





© Cécile Marson



UNE DYNAMIQUE QUI NOUS CONCERNE TOUS

On préserve notre ADN et nos valeurs de service public

- ⌚ Neutralité de l'administration
- 🤝 Valeurs humaines d'empathie et de solidarité
- 👥 Sens du collectif et de la transversalité
- 👤 Stabilité des effectifs
- 🔍 Recherche de marges de manœuvre

On fait évoluer nos pratiques :

- 🛡️ Vigilance accrue en matière de déontologie
- 🔒 Rigueur financière et sécurité juridique accentuées
- 💡 Qualité renforcée de nos services publics
- ⚙️ Simplification de nos pratiques
- 📊 Développement des outils de pilotage
- 🛒 Renforcement de la politique achats

On lance l'avenir :

- 📅 Plans pluriannuels d'investissement (PPI) et de fonctionnement (PPF)
- 📋 Feuille de route RH du mandat
- 👥 Structuration des fonctions ressources
- 🎯 Nouveau projet d'administration (horizon 2027)

FIXER LE CADRE

Passée cette phase d'installation, l'heure est au cadrage. Cette étape a posé des bases financières claires et une gestion rigoureuse : un plan d'investissement d'environ 1,2 milliard d'euros à la Métropole et à hauteur de 700 millions d'euros à la Ville. Ce cadre, qui garantit la stabilité de nos effectifs et de nos subventions, intègre également de nouveaux leviers de recettes comme la fiscalité des ménages à la Métropole.

© Christophe Ruiz



FOCUS ÉLUS RH

La politique de Ressources humaines est portée par un nouveau binôme d'élus : Serge

Guisseppin (Ville), adjoint au maire délégué aux Finances, aux Marges de manœuvre et aux Ressources humaines, et Michelle Cassar (Métropole), maire de Pignan et vice-présidente déléguée aux Ressources humaines et au Dialogue social. Leur mission : structurer les fonctions ressources pour mieux accompagner les agents.

© Ludovic Séverac



Vote du budget prévisionnel 2027

JUIN-SEPT.

OCT.-DÉC.

Élaboration du plan pluriannuel d'investissement (PPI), du plan de fonctionnement (PPF) et du projet RH, réflexion sur l'organisation RH (globale et déclinaison dans les pôles), structuration des fonctions ressources, démarche marges de manœuvre

Déclinaison du programme en projet de mandat
Horizon 2027 : élaboration d'un projet d'administration en écho au projet de mandat



Michaël DELAFOSSE
Maire de la ville de Montpellier

LES ADJOINTS AU MAIRE



Sébastien COTE
1^{er} adjoint au maire délégué
à la Tranquillité publique,
à la Prévention de la délinquance,
au Lien social, au Plan de mandat
et à l'Administration générale



Marie MASSART
2^e adjointe au maire déléguée
à la Politique alimentaire,
à l'Agriculture urbaine et
à la Médiation écologique



Christophe BOURDIN
3^e adjoint au maire délégué
au Développement du sport
pour toutes et tous



Tasnime AKBARLY
4^e adjointe au maire déléguée
à la Ville éducative,
à la Réussite scolaire
et à la Petite enfance



Laurent NISON
5^e adjoint au maire délégué
à l'Urbanisme durable,
à la Maîtrise foncière
et à l'Embellissement
des espaces publics



Agnès SAURAT
6^e adjointe au maire déléguée
au Patrimoine municipal
et à la Sobriété énergétique



Manu REYNAUD
7^e adjoint au maire délégué
à la Ville numérique,
à l'Intelligence artificielle
souveraine et à la Performance
du service public



Radia TIKOUK
8^e adjointe au maire déléguée
aux Relations aux usagers



Serge GUISEPPIN
9^e adjoint au maire délégué
aux Finances, aux Marges
de manœuvre et aux
Ressources humaines



Muriel RESSIGUIER
10^e adjointe au maire déléguée
aux Solidarités et
à la Cohésion sociale



Stéphane JOUAULT

11^e adjoint au maire délégué
à la Nature en ville
et à la Biodiversité



Agnès ROBIN

12^e adjointe au maire déléguée
à la Culture



Eddine ARIZTEGUI

13^e adjoint au maire délégué
à la Biodiversité et
la condition animales



Inbal BENAYON

14^e adjointe au maire déléguée
à la Lutte contre les
discriminations, aux Droits des
femmes, aux Actions en faveur
des familles monoparentales
et de la parentalité, et au
Quartier Faubourgs



Michel ASLANIAN

15^e adjoint au maire délégué
aux Halles et marchés,
au Tourisme, à l'Artisanat
et aux Professions libérales



Nelly LACINCE

16^e adjointe au maire déléguée
au Quartier Mosson et au
Conseil municipal des enfants



Boris BELLANGER

17^e adjoint au maire délégué
au Quartier Centre,
à la Dynamisation et à
la requalification du commerce,
et à l'Urbanisme commercial



Émilie CABELLO

18^e adjointe au maire déléguée
au Quartier Port Marianne
et à l'Accessibilité universelle



Alban ZANCHIELLO

19^e adjoint au maire délégué
au Patrimoine historique,
à la Promotion de la langue
et de la culture occitanes, et
au Jumelage avec Heidelberg



Delphine ESSELIN

20^e adjointe au maire déléguée
à la Vitalité démocratique,
à la Participation citoyenne
et à l'Innovation sociale



Mustapha LAOUKIRI

21^e adjoint au maire délégué
à la Commande publique,
à la Politique d'achats, et
à l'Emploi et à la création
d'entreprises



Annie BENEZECH

22^e adjointe au maire déléguée
aux Quartiers Croix d'Argent
et Prés d'Arènes



Yvan NOSBÉ

23^e adjoint au maire délégué
à la Coordination des travaux
dans la ville, à la Propreté
et à Montpellier au quotidien



Élodie BRUN-MANDON

24^e adjointe au maire déléguée
à la Jeunesse, à la Vie
étudiante et à la Prévention
des addictions



Sophiane MANSOURIA

25^e adjoint au maire délégué
au Quartier Cévennes, au
Jumelage avec Fès et au Plan
de déploiement des activités
sportives dans l'espace public



Adama KANTÉ

26^e adjointe au maire déléguée
au Quartier Hôpitaux-Facultés
et au Conseil des étrangers

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DE LA MAJORITÉ

LISTE DEMAIN MONTPELLIER



Hervé MARTIN



Julie FRÊCHE



Christian ASSAF



Tal ANAHORY

Guylain
CLAMOURFanny
DOMBRE COSTE

Clara GIMENEZ



Michel CALVO

Fatima
BELLAREDJ

Jean-Louis GÉLY



Clare HART

Grégoire
DELFORGEJacqueline
MARKOVIC

Yves BARRAL

Aurély
DI DOMENICOFabrice
LECOMTE

Fatma NAKIB



Nazim SARICA



Émilie BIONDI

Maxime
ARNAUD-BUCHARD

Éliane URTADO



Colas VALAT

Mylvia
HOUGUETMarwan
BARAKA

Naïma SAYAD

Stéphane
HERNANDEZ

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le nouveau conseil municipal de la Ville de Montpellier est composé de 69 élus, dont 26 adjoints.

Tous les trois mois environ, il se réunit pour délibérer et voter les projets qui lui sont soumis. Les délibérations sont exécutoires après signature et transmission en Préfecture. Elles sont consultables sur votre intranet : **rubrique Nos ressources > Actes et assemblées > Consultation des actes.**

Des réunions préparatoires se tiennent en amont de chaque séance :

- l'arbitrage de l'ordre du jour de la séance et l'examen des affaires par

le maire de la ville ;

- le bureau, composé du maire, de ses adjoints et des conseillers municipaux de la majorité ;
- la conférence des présidents des groupes politiques constitués ;
- les commissions thématiques.

Le conseil municipal se réunit à l'hôtel de ville. Les séances, publiques, peuvent également être suivies sur le site **montpellier.fr**, en direct et en rediffusion.

i Plus d'infos sur votre intranet :
rubrique Notre organisation
> Les instances > Le conseil municipal

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DE L'OPPOSITION

LISTE FAIRE MIEUX POUR MONTPELLIER



Nathalie OZIOL



Livia JAMPY



Julia
MIGNACCA



Antoine
BERTRAND



Kamel MOUFID



Rhany SLIMANE



Alenka
DOULAIN



Nicolas
HILLAIRE

LISTE MONTPELLIER NOTRE FIERTÉ



Mohed ALTRAD⁽¹⁾



Salim JAWHARI



David NOCCA



Marie-France
BOISBAULT



Lilit
AGHAJANYAN



Stéphanie
JANNIN



Jérémy
ORZECOWSKI



Patricia
MIRALLÈS

(1) Absent lors des premiers conseils municipaux, qui ont eu lieu en avril 2026, Mohed Altrad n'a pas pu être photographié.





Michaël DELAFOSSE
Président de Montpellier
Méditerranée Métropole
Maire de la ville de Montpellier

LE BUREAU

LES 20 VICE-PRÉSIDENTS



Renaud CALVAT
1^{er} vice-président délégué
aux Finances et aux Relations
aux communes
Maire de Jacou
Vice-président du conseil
départemental



Cyril MEUNIER
2^e vice-président délégué
à la Voirie et aux Grands projets
du territoire
Maire de Lattes
Conseiller départemental



Julie FRÊCHE
3^e vice-présidente déléguée
aux Mobilités
Conseillère municipale
de Montpellier



Florence BRAU
4^e vice-présidente déléguée
à la Gestion de l'eau
et à l'Assainissement
Maire de Prades-le-Lez



Grégoire DELFORGE
5^e vice-président délégué
à la Transition écologique
Conseiller municipal
de Montpellier



Clara GIMENEZ
6^e vice-présidente déléguée
au Logement et
à la Politique de la ville
Conseillère municipale
de Montpellier



Stéphane CHAMPAY
7^e vice-président délégué
à l'Urbanisme
Maire du Crès



Christian ASSAF
8^e vice-président délégué
au Développement économique
Conseiller municipal
de Montpellier
Conseiller régional



Fatima BELLAREDJ
9^e vice-présidente déléguée
à l'Enseignement supérieur,
à l'Emploi et à l'Insertion
Conseillère municipale
de Montpellier



Hervé MARTIN
10^e vice-président délégué
à la Politique sportive
Conseiller municipal
de Montpellier

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le nouveau conseil de Montpellier Méditerranée Métropole réunit 102 élus : maires et conseillers municipaux des 31 communes membres.

En amont de chaque séance se tiennent des réunions préparatoires :

- l'arbitrage de l'ordre du jour de la séance et l'examen des affaires par le président de la métropole ;
- La conférence des maires (sa tenue est non systématique puisque cette instance est consultative) ;
- le bureau, piloté par le président de la métropole accompagné

des 20 vice-présidents et de l'ensemble des maires ;
- les commissions thématiques.

Publiques, les séances du conseil métropolitain ont lieu à l'hôtel de métropole et peuvent être suivies, en direct et en rediffusion, sur le site montpellier.fr.

i Plus d'infos sur votre intranet : rubrique Notre organisation
> Les instances > Le conseil métropolitain



Éric PENSO
11^e vice-président délégué
à la Politique culturelle
et à la Promotion
de la langue occitane
Maire de Clapiers



Jean-Pierre RICO
12^e vice-président délégué
au Risque inondation
et à la GEMAPI⁽¹⁾
Maire de Pérols



Jean-François AUDRIN
13^e vice-président délégué
aux Affaires générales
et à la Gestion du patrimoine
immobilier de la Métropole
Maire de Saint-Georges-d'Orques



Michelle CASSAR
14^e vice-présidente déléguée
aux Ressources humaines
et au Dialogue social
Maire de Pignan
Conseillère départementale



Joël RAYMOND
15^e vice-président délégué
à l'Agriculture et à la Ruralité
Maire de Montaud



Pierre-Marie CARVAJAL
16^e vice-président délégué
à la Gestion des déchets
Maire de Castries



Clare HART
17^e vice-présidente déléguée
au Rayonnement international
et aux Coopération
Conseillère municipale
de Montpellier



Patrick HIVIN
18^e vice-président délégué
aux Sécurités
Maire de Saint-Jean-de-Védas



Jackie GALABRUN-BOULBES
19^e vice-présidente déléguée
au Patrimoine historique,
à la Protection et à la valorisation
de nos paysages
Maire de Saint-Drézéry



François BROTHIER
20^e vice-président délégué
à la Politique des achats
de la Métropole
Conseiller municipal
de Castelnau-le-Lez

(1) Gestion des milieux aquatiques et préventions des inondations.

LES 81 CONSEILLERS



Jean-Luc MEISSONNIER
Maire de Baillargues



Séverine MONIN
Adjointe au maire de Baillargues



Christophe CARRÈRE
Maire de Beaulieu



Julien MIRO
Maire de Castelnaud-le-Lez



Corinne GUIBERT
Adjointe au maire de Castelnaud-le-Lez



Hind TENNIA
Adjointe au maire de Castelnaud-le-Lez



Jean-Baptiste IPPOLITO
Conseiller municipal de Castelnaud-le-Lez



Corinne COT
Conseillère municipale de Castelnaud-le-Lez



Frédéric LAFFORGUE
Conseiller municipal d'opposition de Castelnaud-le-Lez



Richard PAUL
Maire de Cournonsec



Édith GUTTIEREZ
Maire de Cournonterral



Céline PINTARD
Adjointe au maire du Crès



Jacques MARTINIER
Maire de Fabrègues
Conseiller départemental



Mylène MIFSUD
Adjointe au maire de Fabrègues



Pascal HEYMES
Maire de Grabels



Muriel DEVIC
Conseillère municipale de Grabels



Serge GROS
Maire de Juvignac



Béatrice MICHEL
Conseillère municipale de Juvignac



Jean-Luc SAVY
Conseiller municipal d'opposition de Juvignac



Florence AUBY
Conseillère municipale de Lattes



Bernard MODOT
Conseiller municipal de Lattes



Josyan OLIVA
Conseiller municipal d'opposition de Lattes



Roger CAIZERGUES
Maire de Lavérune



Frédéric GUEYDAN
Maire de Montferrier-sur-Lez



Marie MASSART
Adjointe au maire de Montpellier



Sébastien COTE
Adjoint au maire de Montpellier



Muriel RESSIGUIER
Adjointe au maire de Montpellier



Tal ANAHORY
Conseillère municipale de Montpellier



Guylain CLAMOUR
Conseiller municipal de Montpellier



Fanny DOMBRE COSTE
Conseillère municipale de Montpellier
Députée



Manu REYNAUD
Adjoint au maire de Montpellier



Michel ASLANIAN
Adjoint au maire de Montpellier



Inbal BENAYON
Adjointe au maire de Montpellier



Michel CALVO
Conseiller municipal de Montpellier



Radia TIKOUK
Adjointe au maire de Montpellier



Eddine ARIZTEGUI
Adjoint au maire de Montpellier



Jean-Louis GÉLY
Conseiller municipal de Montpellier
Vice-président du conseil départemental



Sophiane MANSOURIA
Adjointe au maire de Montpellier



Tasnime AKBARALY
Adjointe au maire de Montpellier



Christophe BOURDIN
Adjoint au maire de Montpellier



Émilie CABELLO
Adjointe au maire de Montpellier



Nelly LACINCE
Adjointe au maire de Montpellier



Serge GUISEPPIN
Adjoint au maire
de Montpellier



Jacqueline MARKOVIC
Conseillère municipale
de Montpellier
Conseillère
départementale



Boris BELLANGER
Adjoint au maire
de Montpellier



Agnès SEURAT
Adjointe au maire
de Montpellier



Laurent NISON
Adjoint au maire
de Montpellier



Élodie BRUN-MANDON
Adjointe au maire
de Montpellier



Yves BARRAL
Adjoint au maire
de Montpellier



Delphine ESSELIN
Adjointe au maire
de Montpellier



Yvan NOSBÉ
Adjoint au maire
de Montpellier



Agnès ROBIN
Adjointe au maire
de Montpellier



Fabrice LECOMTE
Conseiller
municipal
de Montpellier



Aurély DI DOMENICO
Conseillère
municipale
de Montpellier



Stéphane JOUAULT
Adjoint au maire
de Montpellier



Nathalie OZIOL
Conseillère
municipale
d'opposition
à Montpellier
Députée



Antoine BERTRAND
Conseiller
municipal
d'opposition
à Montpellier



Julia MIGNACCA
Conseillère
municipale
d'opposition
à Montpellier



Rhany SLIMANE
Conseiller
municipal
d'opposition
à Montpellier



Livia JAMPY
Conseillère
municipale
d'opposition
à Montpellier



Kamel MOUFID
Conseiller
municipal
d'opposition
à Montpellier



Mohed ALTRAD ⁽¹⁾
Conseiller
municipal
d'opposition
à Montpellier



Marie-France BOISBAULT
Conseillère
municipale
d'opposition
à Montpellier



Salim JAWHARI
Conseiller
municipal
d'opposition
à Montpellier



Lilit AGHAJANYAN
Conseillère
municipale
d'opposition
à Montpellier



David NOCCA
Conseiller
municipal
d'opposition
à Montpellier



Stéphanie JANNIN
Conseillère
municipale
d'opposition
à Montpellier



Gilles CUSIN
**Maire de Murviel-
lès-Montpellier**



Patricia NIVASSE
Conseillère
municipale
de Pérols



Thierry QUILÈS
Adjoint au maire
de Pignan



Geniès BALAZUN
**Maire de
Restinclières**



Laurent JAOU
**Maire de
Saint-Brès**



Yvon PELLET
**Maire de
Saint-Geniès-
des-Mourgues**
Vice-président
du conseil
départemental



Camille ROLLAND
Adjointe au maire de
Saint-Jean-de-Védas



Emmanuelle MYSONA
Conseillère
municipale
d'opposition de
Saint-Jean-de-Védas



Sandrine ESSERMÉANT
Maire de Saussan



Christophe BAYLE
**Maire de
Sussargues**



Guy LAURET
**Maire de
Vendargues**



Catherine ITIER
Conseillère
municipale
de Vendargues



Olivier NOGUÈS
**Co-maire de
Villeneuve-lès-
Maguelone**



Virginie MARTOS FERRARA
**Co-maire de
Villeneuve-lès-
Maguelone**

Les trombinoscopes des élus des
conseils municipal et métropolitain,
à jour et détaillés, sont consultables
sur votre intranet : rubrique Notre
organisation > Les instances,
et en flashant ce QR Code



*(1) Absent lors des premiers conseils métropolitains,
qui ont eu lieu en avril 2026, Mohed Altrad n'a pas pu être photographié.*

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026 : UN GRAND MERCI AUX AGENTS MOBILISÉS

1 400 panneaux électoraux posés et déposés devant les 88 lieux de vote montpelliérains, plus de 500 agents mobilisés pour chaque journée de scrutin, 138 bureaux de vote installés et désinstallés en un temps record, plus de 1 100 repas livrés... Les élections municipales des 15 et 22 mars derniers ont représenté un véritable défi logistique et humain.

Grâce à l'engagement coordonné des services et des nombreux agents volontaires, ce rendez-vous électoral s'est déroulé dans les meilleures conditions. Deux journées intenses pour un scrutin sans le moindre incident, marqué par un déroulement fluide, serein et parfaitement coordonné.

UNE ORGANISATION MILLIMÉTRÉE

En coulisses, de nombreux services ont conjugué leurs expertises, sur le terrain comme en soutien.

Véritable chef d'orchestre, le service Élections-recensement, au sein du pôle Relations aux usagers, aux habitants et

engagement citoyen (PRUHEC), a œuvré durant plusieurs mois pour planifier l'organisation, former les volontaires, préparer et mettre à disposition matériel et documents officiels, coordonner les opérations le jour J en lien direct avec chacun des 138 bureaux de vote... Un travail de fond qui a permis d'assurer un déroulement fluide de chaque scrutin.

La direction des Relations institutionnelles et de l'événementiel (DRIEE), et notamment le service Protocole, a assuré une logistique sans faille des bureaux de vote. Le pôle Numérique et donnée (PND) a joué un rôle déterminant, notamment pour la gestion des réseaux (informatiques, téléphoniques) dans les sites de vote, et pour sa participation active à la saisie des résultats, ainsi qu'à leur diffusion dynamique le soir du scrutin. Le pôle Moyens généraux (PMG), en particulier le service Imprimerie, a fourni l'ensemble des supports imprimés.

UNE MOBILISATION TRANSVERSALE

Les pôles Éducation, Solidarités et Sports ont été mobilisés pour la mise à disposition des écoles, gymnases et Maisons pour tous comme bureaux de vote, ainsi que le recrutement des 138 agents de service nécessaires pour l'ouverture et la fermeture des sites. Le pôle Sécurités et tranquillité publique (PSTP), notamment la police municipale, a assuré la sécurisation des lieux de vote, garantissant la sérénité du scrutin.



© Hugo Guillem

RIGUEUR ET RÉACTIVITÉ

Le pôle Déchets et cycle de l'eau (PDCE) a, pour sa part, pris en charge l'élimination des déchets, dont les bulletins de vote. Le pôle Patrimoine immobilier et sobriété énergétique (PISE) a assuré les astreintes techniques, intervenant sur toutes les problématiques de bâtiment, serrurerie, électricité...

Enfin, le pôle Ressources humaines (PRH), via la GHR4, a traité l'ensemble des dossiers administratifs des agents intervenus lors des deux tours.

Merci à toutes et tous pour votre professionnalisme, votre réactivité et votre sens du service public qui ont été déterminants pour assurer le bon déroulement de ce rendez-vous citoyen.



© Elsa Burette

FISE : LA PERFORMANCE ÉTAIT AUSSI EN COULISSES !

Du 13 au 17 mai, Montpellier a accueilli le FISE, vitrine mondiale des sports urbains. Si les performances des meilleurs riders ont attiré quelque 265 000 spectateurs, le succès de cette 29^e édition repose aussi sur l'engagement des agents de nos collectivités mobilisés en coulisses. Communication, logistique, sécurité, supervision de la propreté du site, en passant par le volet attractivité avec l'Urban Sports Summit... L'événement, piloté par le pôle Sports en lien étroit avec Hurricane Group, son fondateur, a reposé sur une coordination sans faille : merci à toutes et tous !



© Christophe Ruiz

NOUVELLE APPLI : L'INTRANET DANS VOTRE POCHE

Vous connaissiez peut-être l'ancienne application mobile Ametys, qui reprenait déjà une partie des contenus de l'intranet. Place maintenant à une nouvelle version graphique plus fluide, adaptée à notre charte, pensée pour tous les agents, y compris celles et ceux qui travaillent sur le terrain, en mobilité, ou éloignés d'un poste informatique. Avec l'application « Intranet Montpellier », accédez à l'essentiel des infos utiles à votre quotidien directement depuis votre téléphone : actualités, annuaire, démarches internes, organigrammes, infos pratiques... Un collègue à joindre lors de votre déplacement ? Une démarche à effectuer sans avoir à revenir au bureau ? Une info à trouver rapidement ? L'intranet est désormais à portée de main et vous accompagne au fil de vos journées. À noter : les applications métiers ainsi que les outils GLPI, Pytheas et Horoquartz ne resteront disponibles qu'à partir d'un ordinateur.

i Pour la télécharger, rendez-vous sur la page d'accueil de votre intranet : rubrique Mon appli mobile



© DR

COMÉDIE DU LIVRE – 10 JOURS EN MAI 2026 : MONTPELLIER SIGNE SON MANIFESTE LITTÉRAIRE

Du 15 au 24 mai, Montpellier s'est transformée en une immense bibliothèque à ciel ouvert. Portée par l'engagement des agents du pôle Culture et patrimoine (PCP) et de l'ensemble de notre collectivité, sous la codirection d'Anaïs Danon et Juliana Stoppa, cette édition de la Comédie du Livre – 10 jours en mai, orchestrée par le directeur artistique et littéraire Régis Penalva s'impose comme un modèle de réussite collective.

Avec près de 64 000 entrées au total, dont 46 000 sur la seule promenade du Peyrou, le grand festival enregistre un carton plein populaire. Engagé

et citoyen, l'événement a réuni 300 auteurs et marqué les esprits avec des moments forts, de la jeune création portée par Salomé Saqué aux rencontres poignantes avec Gisèle Pelicot ou le dialogue entre Elias Sanbar et Elie Barnavi « *Si l'ambiance a été si sereine et chaleureuse, c'est grâce au travail d'orfèvre des équipes de la Ville et de la Métropole* », salue Aude Clément, responsable du service des rendez-vous culturels. Ce succès collectif incarne une culture ouverte, hospitalière et profondément humaine.

i Plus d'infos sur l'intranet, rubrique Toutes les actus > Comédie du livre-10 jours en mai 2026

ACCUEIL DE STAGIAIRES EN OBSERVATION : QUAND L'HOSPITALITÉ DEVIENT MOTEUR D'ENGAGEMENT

Au pôle Éducation, une initiative innovante transforme le stage d'observation de 3^e en véritable parcours d'immersion multi-métiers. Porté par des agents volontaires, ce dispositif vise à donner du sens dès le premier contact avec la Collectivité, en misant sur la transmission de valeurs, l'engagement et l'hospitalité. Conçu par l'unité Communication, il repose sur un accueil structuré, une posture active des jeunes et des immersions courtes dans différents services. Expérimenté avec Anass, collégien de 13 ans, le parcours a mobilisé plusieurs pôles autour de ses centres d'intérêt, notamment l'architecture. Cette expérience contributive, inclusive et humaine a permis de faciliter l'accueil des services tout en ouvrant le champ des possibles pour

le stagiaire, qui se projette désormais comme architecte. Au-delà du cas individuel, le dispositif incarne une ambition collective : renforcer l'égalité des chances, valoriser les métiers du service public et développer l'attractivité de la collectivité grâce à l'engagement des agents.

i Le reportage complet est disponible sur l'intranet : rubrique Toutes les actus



© DR

DUERP : QUAND SANTÉ ET PRÉVENTION AU TRAVAIL DEVIENNENT UN PROJET COLLECTIF

La Ville et la Métropole de Montpellier se sont dotées d'une version entièrement revisitée du Document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP). Un chantier d'envergure mené au sein du pôle Ressources humaines (PRH) par l'unité Conseil en prévention du service Qualité de vie au travail (QVT), avec une ambition claire : faire de cet outil un véritable levier pour renforcer une culture commune de la prévention.

Obligatoire pour tout employeur, le DUERP recense les risques professionnels et les actions destinées à protéger la santé et la sécurité des agents. Nos collectivités ont engagé une démarche autour de cet impératif réglementaire pour relever un enjeu de taille. « Nous avons un paysage morcelé avec deux DUERP distincts (Ville et Métropole, ndlr). L'idée était de créer un outil commun, clair, harmonisé et orienté vers le pilotage des plans d'action », explique Raphaël Aubertin, responsable de l'unité Conseil en prévention.

LE TERRAIN, MOTEUR DE LA MÉTHODE

Pour cela, l'équipe a opéré un choix fort : aller au plus près des réalités professionnelles. « Il était impensable d'actualiser le DUERP en restant derrière un bureau, alors nous avons imaginé une démarche collaborative et transversale, au plus près des collègues de terrain », indique Elsa Dufils, ingénieure conseil en amélioration des conditions de travail. Une approche qui s'est matérialisée par le regroupement de métiers exposés à des risques similaires en « unités de travail », assorti de visites de poste et d'entretiens avec des panels d'agents.

UN DIALOGUE RENFORCÉ

Les assistants de prévention au sein des pôles ont joué un rôle clé dans ce processus. « Leur regard, parfois novice mais toujours concret, a été déterminant. Cela a permis de confronter notre expertise à



De gauche à droite : Carlos Ortega, Jessica Arnal, Raphaël Aubertin, Olivier Jocteur-Monrozier, Elsa Dufils, Geoffrey Escojido, Robin Da Silda et Romain Bresson.

© Hugo Guillem

leurs observations, mais aussi de redynamiser ce réseau », souligne Elsa Dufils. Le projet a nécessité un dialogue constant, et parfois sensible, avec les directions des pôles pour restituer les diagnostics sur des sujets complexes, comme les risques psychosociaux.

UNE DYNAMIQUE PÉRENNE

Cette dynamique a également nourri un échange social constructif avec les organisations syndicales, mobilisées au sein de la Formation spécialisée en matière de santé, sécurité et conditions de travail (F3SCT).

Pour Olivier Jocteur-Monrozier, responsable du service QVT/Prévention, cette refonte du DUERP

– qui alimente le Programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail (PAPRI Pact 2026-2028) – marque un tournant. « Comprendre les facteurs de risque – physiques, psychosociaux, organisationnels – est un travail collectif. Notre objectif est d'outiller chaque manager pour l'aider à comprendre que sa première responsabilité, c'est la santé et la sécurité des agents. Le DUERP n'est pas un point final, c'est un outil vivant inscrit dans une dynamique d'amélioration continue. »

i Retrouvez les DUERP Ville et Métropole sur votre intranet : rubrique Mon espace RH > Qualité de vie au travail > Outils de la prévention > Le document unique/évaluation des risques

PLAN DE FORMATION : INVESTIR DANS LES COMPÉTENCES DE CHACUN

Le plan de formation 2026-2028 marque une évolution dans la gestion des compétences au sein de la Ville et de la Métropole. Impulsée par le pôle Ressources humaines (PRH), cette obligation réglementaire apparaît notamment comme un levier de professionnalisation et d'anticipation des parcours professionnels.

Document obligatoire, le plan de formation est un levier stratégique pour développer les compétences, sécuriser les pratiques et accompagner l'évolution professionnelle des agents, en réponse aux besoins des services. L'une des nouveautés du plan 2026-2028 réside dans la proposition de plans d'action liés à certains métiers ou cadres d'emplois (métiers d'agents d'accueil, d'assistants administratifs et le cadre d'emplois des adjoints techniques). Toutes les formations relevant, par exemple, du grade d'adjoint technique ont été détaillées ainsi que les formations pouvant offrir des opportunités d'évolution.

« C'est le 4^e plan que je pilote, avec l'équipe, explique Emmanuel Clerc, chargé de mission formation. Auparavant, nous listions toutes les formations : un travail fastidieux avec, pour finir, des tableaux Excel parfois peu lisibles. Là, nous avons choisi de décrire qualitativement chaque axe de formation et de le repositionner au regard de notre Projet d'administration mutualisé. » Résultat : un plan de formation dont les principaux axes – approche spécifique pour un métier, anticipation des parcours professionnels... – sont synthétisés en quelques pages clés.

MIEUX ANTICIPER LA MOBILITÉ

Pour construire ce plan de formation 2026-2028, vingt rencontres ont été organisées avec les pôles et le PRH. « L'objectif était de comprendre les besoins réels », résume Emmanuel Clerc, qui ne manque pas d'exemples pour illustrer la richesse de ce dialogue de gestion. « Le pôle Petite Enfance est arrivé avec une démarche très structurée. Au-delà des formations "métiers" et "hygiène et sécurité", son recensement intégrait une catégorie spécifique pour mieux anticiper la mobilité et éviter

les reclassements contraints. C'est la première fois que je voyais ça, et nous souhaitons l'encourager dans tous les pôles », confie-t-il avec enthousiasme.

UN OUTIL CLÉ

Cette transformation témoigne d'un changement de culture au sein de nos collectivités. « La formation ne doit plus être une "rustine" que l'on pose en urgence lorsqu'un problème survient, ou pour accéder à une promotion interne en répondant à l'obligation de suivre ses jours de professionnalisation... C'est un outil clé pour accompagner les agents

tout au long de leur parcours, que ce soit pour la montée en compétences ou l'adaptation à de nouvelles fonctions », souligne Emmanuel Clerc, visiblement passionné par cette dynamique qui place plus que jamais l'humain au cœur du collectif.

i Plus d'infos sur votre intranet : rubrique Mon espace RH > Formation et évolution professionnelle > Se former > Plan et règlement de formation

À SAVOIR

Le CCAS dispose de son propre plan de formation : pour la période 2026-2027, ce plan sera disponible sur l'intranet dès lors qu'il aura été approuvé par le conseil d'administration du CCAS, suite à sa présentation en CST.



Emmanuel Clerc, chargé de mission formation, en pleine action.

CHEFFE DE PROJET « USAGES DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE (IA) » : UN MÉTIER D'ÉQUILIBRE

Nouvelle arrivée au sein du pôle Numérique et donnée (PND), Sarah Djafour occupe le poste de cheffe de projet Usages de l'IA. La stratégie métropolitaine est portée collectivement par une équipe transverse au sein de laquelle elle intervient en tant que référente sur les usages. Sa mission consiste à inciter à la pratique de l'IA (aller chercher les besoins, les suggérer...), accompagner les agents dans l'appropriation des outils, sécuriser les pratiques et garantir la cohérence des solutions au regard des exigences du service public.



Sarah Djafour, cheffe de projet usages de l'intelligence artificielle (IA).

© Ludovic Séverac

ACCULTURER ET DONNER DES REPÈRES

Au sein de l'unité Nouveaux usages, Sarah intervient sur deux axes complémentaires : l'acculturation et le conseil pour aller chercher des usages d'IA utiles aux métiers. L'acculturation vise à donner aux agents des repères sur le fonctionnement des outils d'intelligence artificielle déjà déployés. Selon elle, « *il est essentiel de comprendre ce que permettent ces outils, mais également leurs limites* ».

SOUTENIR LES MÉTIERS DANS L'INTÉGRATION DE L'IA

Elle rappelle aussi les exigences propres au service public : protection des données, sécurité, souveraineté et numérique responsable. « *Notre objectif est de favoriser les usages utiles et maîtrisés, et d'éviter les applications qui relèveraient davantage du gadget* », souligne-t-elle.

Son intervention débute systématiquement par une analyse des besoins : rencontre des équipes,

compréhension des processus et évaluation de la pertinence d'une solution intégrant de l'IA.

Elle intervient également en appui des chefs de projets informatiques des directions pour examiner les solutions proposées, notamment au regard des enjeux de souveraineté, de durabilité et de réversibilité.

DES GARDE-FOUS SOLIDES

« *Sur les projets d'IA, l'enjeu est d'avancer de manière maîtrisée, en s'appuyant sur des garde-fous solides* », précise-t-elle.

Les premiers travaux concernent principalement les domaines des ressources humaines, des marchés publics et du PND (tickets GLPI), où certaines briques d'IA peuvent contribuer à alléger les tâches répétitives et permettre aux agents de se recentrer sur des missions à plus forte valeur ajoutée.

Pour Sarah, la transformation apportée par l'IA doit être progressive et pleinement partagée. « *L'enjeu*

est d'accompagner la montée en compétences pour que chacun puisse se recentrer sur la valeur de son métier », indique-t-elle.

COOPÉRER, TESTER, MUTUALISER...

Elle conduit par ailleurs une veille active et entretient des échanges réguliers avec d'autres collectivités engagées dans ces démarches, telles que Nantes ou Rennes. Ces coopérations permettent de mutualiser les retours d'expérience, de consolider les pratiques et de tester de nouveaux dispositifs, à l'image du réseau interne et transversal de référents Data & IA qui est en cours de création.

Acculturer, conseiller, sécuriser : un travail d'équilibre pour faire de l'IA un outil au service des agents – et, *in fine*, du service public.

i Plus d'infos sur l'intranet : rubrique Nos ressources > Les outils numériques communs > Outils métiers et décisionnels > Les assistants d'IA générative

IMPRIMERIE MUNICIPALE : UNE ÉQUIPE QUI NE MANQUE PAS DE CARACTÈRES

Dès son arrivée à la tête de l'imprimerie municipale, Christophe Duprey a engagé une transformation en profondeur sous l'impulsion de Jérôme Alberge, directeur délégué au Pilotage des services généraux au sein du pôle Moyens généraux (PMG). Modernisation des équipements, mise en place de process qualité... l'objectif est clair : positionner l'imprimerie comme partenaire incontournable des services de la Métropole, de la Ville et du CCAS.

À Garosud, entre bruissement des presses – offset et numériques – et du massicot, l'activité monte en puissance. Ici, on ne se contente pas d'actionner des machines de pointe ; c'est l'image de la collectivité que l'on façonne. Issu de l'industrie, Christophe Duprey s'est vu confier la mission de restructurer l'atelier pour relancer sa dynamique. « *L'idée n'est pas de concurrencer les prestataires privés sur des produits standards, mais d'étoffer notre offre, avec une expertise interne et une vraie qualité de service et d'accompagnement* », explique ce Normand d'origine.

Grâce aux investissements portés par le pôle Moyens généraux (PMG), l'équipe assure l'impression numérique ou offset, le façonnage... Parmi les nouveautés, le thermorelieur offre désormais un rendu haut de gamme pour les documents épais, tandis que l'unité grand format assure la production de posters, affiches, roll-ups, bâches, stickers, vitrophanie et autres tirages photo de haute qualité.

LES VISAGES DERRIÈRE L'ATELIER

Au cœur de cette mécanique bien huilée, sept agents assurent une production toujours plus polyvalente :

- Floran Wastiau, chef d'atelier, pilote la production ;
- Fabrice Jean assure l'interface avec les services ;
- Recrutée en juin 2025, Maryline Aubry apporte un précieux savoir-faire en graphisme, impression numérique et grand format ;

- Sébastien Bevilacqua, à la manœuvre des impressions numériques, et José Rosa, spécialiste des impressions offset (gros volumes), assurent les tirages ;
- Aurélie Amans, à l'image de la polyvalence souhaitée, développe ses compétences en graphisme en plus de ses missions habituelles de façonnage et d'impression ;
- Enfin, Lotfi Taleb, maître du façonnage, offre leur forme finale aux productions.

FÉDÉRER ET TRANSMETTRE

Pour fédérer ce collectif, Christophe Duprey mise sur un management collaboratif : « *Notre réunion quotidienne permet de*

discuter, en toute transparence, et de partager une visibilité, sur le travail personnel comme celui de l'équipe, pour mieux anticiper les pics de charge. » L'imprimerie est aussi un lieu de transmission, accueillant régulièrement des stagiaires comme la jeune Romy, pour faire découvrir cette équipe passionnée... grande gagnante du challenge interservices de localisation des lieux de travail des agents dans l'annuaire intranet !



i Pour plus d'infos et pour passer vos commandes (plateforme Accurio), rendez-vous sur l'intranet : rubrique [Nos ressources > Imprimerie](#)



De gauche à droite : José Rosa, Maryline Aubry, Fabrice Fiche, Sébastien Bevilacqua, Christophe Duprey, Aurélie Amans, Romie Duesso Nalbonne (stagiaire) et Lotfi Taleb.

© Ludovic Séverac

PROJETS D'ÉTABLISSEMENT DES EHPAD : LES AGENTS, ACTEURS DU CHANGEMENT

En mars et avril 2026, les agents de la direction Parcours seniors du centre communal d'action sociale (CCAS) de Montpellier ont participé à huit journées de séminaire. Un format inédit qui visait à s'approprier les grandes orientations stratégiques des projets d'établissement des Ehpad⁽¹⁾ et à formuler des propositions concrètes pour leur mise en œuvre. Une réussite !

Pour la première fois, les 545 agents de la direction Parcours seniors du CCAS, composée de 7 Ehpad et du service Autonomie à domicile, aide et soins, étaient invités à se rencontrer et à échanger autour des projets d'établissement des Ehpad. Huit séminaires de co-construction « hors les murs » étaient organisés dans le cadre inspirant du Mas des Moulins et de mille formes, nouveau centre d'art municipal destiné aux 0-6 ans. L'objectif : renforcer la cohésion interne, acculturer les équipes de manière ludique aux projets d'établissement des Ehpad et les encourager à partager leurs avis et leurs expériences de terrain pour aboutir à des actions concrètes, nouvelles ou repensées.

REGARDS CROISÉS

« C'est la première fois que nous réunissons les agents des Ehpad et du service Autonomie à domicile, tous métiers et tous établissements confondus », précise Jeanne Arthaud, responsable de la cellule d'appui à la direction générale du CCAS, à la manœuvre de cette série de séminaires



© Elsa Burette

inédite avec son équipe de la cellule Appui, David Leglise, Anna Gardes et Léna Chevalier. « L'objectif est de mélanger les agents, de les faire "cogiter" pour améliorer collectivement les actions destinées aux aînés, tout en permettant aussi des échanges plus informels. »

QUATRE THÉMATIQUES AU CŒUR DU QUOTIDIEN

Au programme : défis ludiques autour des projets d'établissement (mots croisés, « course à la mémorisation »...), étude de cas basée sur des personnages de résidents fictifs invitant à imaginer

des prises en charge novatrices, déjeuner partagé et ateliers « World café » pour réfléchir autrement, par petits groupes, autour de quatre sujets transversaux (alimentation durable, liberté d'agir, bienveillance et activité physique adaptée). « Lors de ces journées, il n'y a pas de hiérarchie, toutes les paroles se valent », souligne Jeanne Arthaud. Un changement de posture salué par les participants, ainsi que les directrices et directeurs d'Ehpad qui se sont prêtés au jeu de la facilitation.

NOUVELLES APPROCHES

Au-delà de l'enrichissement des quatre « fiches actions », ces journées visaient à redonner du souffle aux équipes dans un contexte professionnel parfois tendu. Caroline Hernando, directrice du Parcours seniors, y voit un levier essentiel : « Le plus de ces journées, c'est d'expérimenter que le plaisir au travail peut se trouver dans de nouvelles approches. Tous les participants ont d'ailleurs été invités à poursuivre cette dynamique en rejoignant, s'ils le souhaitent, l'un des quatre groupes projet mis en place. Ces partages d'expérience sont précieux ! »

(1) Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

i Plus d'infos sur le projet d'établissement sur l'intranet : rubrique Notre organisation > Le CCAS



© DR

LYDIE ROSENKRANTZ, LA SCÈNE COMME POINT D'ÉQUILIBRE

À 20h10 précises, dans une salle du prochain festival Off d'Avignon, la lumière va tomber. Lydie Rosenkrantz sera en coulisse, micro en place, le trac bien présent. Dans quelques secondes, elle entrera en scène avec neuf autres comédiens pour *Un ami à louer*. Trois semaines de représentations. Sans doublure. Tous les soirs⁽¹⁾. Pour cette chargée de mission Formation au pôle Ressources humaines (PRH), l'été 2026 a un goût particulier : celui d'un cap franchi.

UNE PASSION NÉE EN TECHNICOLOR

À 12 ans, la découverte de *West Side Story* agit comme une révélation. Elle y perçoit une manière singulière de raconter le monde : par la musique, le mouvement et la voix mêlés. La suite s'écrit dans la durée : quinze ans de danse classique et de modern jazz, le chant en parallèle. Au collège, l'Opéra Junior monté avec le théâtre Jean Vilar marque une étape. « J'y ai appris la rigueur. Et, surtout, la force du groupe. Seule, on avance. Ensemble, on décolle. »

Plus tard, le théâtre l'aide à gagner en aisance dans sa vie professionnelle. Mais la scène dépasse vite cet objectif : elle devient un territoire d'expression. Au début des années 2000, elle se forme à la comédie musicale lors de stages. Le trio chant-jeu-mouvement devient une évidence : « C'est là que je me sens entière. »

AVIGNON, LE SAUT DANS LE GRAND BAIN

Depuis 2022, Lydie a rejoint le Centre musical de création scénique (Cemus), une troupe de comédie musicale à Juvignac. Elle y interprète *Un ami à louer*, comédie musicale écrite et composée par leur chef de chœur, Clément Jamard. L'intrigue ? Léa, jeune salariée d'une start-up qui, pour masquer sa solitude, s'invente une vie mondaine. Poussée à organiser une pendaïson de crémaillère, elle loue des amis... et se retrouve prise à son propre piège.

Repéré lors d'une représentation, le spectacle est sélectionné au festival Off d'Avignon. Trois semaines de jeu quotidien au théâtre de l'Archipel. « On



© Romain Rougé/ville de Juvignac

sait que ce sera intense. Il n'y a pas de filet. »

Financement participatif, répétitions supplémentaires, organisation collective : chacun s'implique. « Ce projet nous dépasse individuellement. C'est ce qui le rend si fort. »

UNE FAMILLE CHOISIE

En parallèle de son engagement au Cemus, Lydie fait partie des Star Troopers, une troupe qui, après avoir présenté *Mozart* puis *Aïda*, se lance dans un projet très exigeant : la comédie musicale *Hamilton*, le spectacle phénomène de Lin-Manuel Miranda créé à Broadway. Avec ses 47 chansons, qui s'enchaînent sans discontinuer, et leurs nombreux passages récitatifs, voire rappés, le défi vocal et scénique est de taille.

Les répétitions débordent parfois jusque dans le tram. « On s'envoie des audios, on répète dès qu'on peut. » Mais, au-delà de l'exigence artistique, ce qui compte reste le collectif : « Il n'y a pas de rivalité. On progresse ensemble. » Au fil des projets, Lydie a construit bien plus qu'un loisir : un microcosme fait d'entraide, de confiance et de rires partagés. Une seconde famille, choisie.

⁽¹⁾ *Un ami à louer* – festival Off d'Avignon du 4 au 25 juillet, à 20h10, au théâtre l'Archipel (relâche les mardis) – réservations sur le site archipeltheatre.fr/un-ami-a-louer

i Plus d'infos sur les troupes : cemus.fr et startroopers.fr

Envie de soutenir l'aventure ? La troupe a ouvert une cagnotte pour financer les trois semaines à Avignon.



Réaliser son fromage frais maison, c'est simple, économique et délicieux. En quelques minutes seulement, vous obtenez un fromage doux et personnalisable à l'infini. Parfait pour un apéritif plein de saveurs, une entrée légère ou encore un goûter original.



© Sophie Gallot - Écolothèque

Fromage frais maison

Ingrédients :

- 1 l de lait entier
- 6 cl de jus de citron
- ½ cuillère à soupe de sel
- 1 gousse d'ail et/ou des herbes fraîches
- huile d'olive

Préparation :

1. Verser le lait dans une casserole.
2. Faire chauffer progressivement en remuant continuellement jusqu'à atteindre 90 °C.
3. Ajouter le jus de citron, remuer légèrement, puis laisser cailler environ 5 minutes.
4. Filtrer le mélange à l'aide d'un chinois. Laisser égoutter ou presser légèrement selon la texture souhaitée.
5. Transférer dans un saladier et assaisonner à votre convenance (sel, ail, herbes, huile d'olive...).

À tartiner, à tremper, à parfumer avec vos herbes préférées... un vrai petit plaisir, prêt en quelques minutes. Simple, frais et personnalisable ; les enfants du centre de loisirs ont adoré le préparer et le déguster !

CASSC

« Cher.ère.s collègues,

Le premier "Show des agents" organisé par votre CASSC le 22 mai au Rockstore, de 20h à minuit, a été un succès ! La privatisation de ce lieu mythique de la scène montpelliéraine a été l'occasion de danser, de chanter et de découvrir les talents qui se cachaient parmi nos collègues de travail. Les photos de la soirée sont à retrouver sur le groupe Facebook privé des agents de la Métropole, il suffit de vous inscrire : @CASSC3M.

Vous avez été nombreux à répondre au sondage sur les propositions de sorties du CASSC à la journée. Nous avons retenu plusieurs villes à moins de 2h30 de Montpellier. Ainsi, avec l'arrivée des beaux jours, un bus nous amènera à Arles le 27 juin, puis Marseille ou encore aux Baux-de-Provence.

Cet édit me donne une nouvelle fois la possibilité de remercier nos trois permanents – Marie, Maria et François –, qui sont au service des agents avec beaucoup de cœur et d'envie.

Enfin, nous souhaitons la bienvenue aux agents nouvellement arrivés et aux conseillères et conseillers communautaires de la Métropole fraîchement élu.e.s ! Ils pourront découvrir que, si au CASSC l'on parle « vacances et voyages », il est également question de solidarité, de dispositifs sociaux et de liens à consolider entre agents. Le CASSC, avec vous, pour vous ! »

Fabrice Pagès, président du CASSC

> En pratique :

- **Local situé Coupole sud, à l'hôtel de métropole, ouvert du lundi au vendredi, de 8h30 à 16h30.** Permanence le mardi après-midi à Garosud, le jeudi après-midi à l'hôtel de ville (4^e étage), le 1^{er} mercredi de chaque mois à la Cité des arts et le 2^e jeudi à l'hôtel d'Aurès, à partir de 9h.
- **Permanence téléphonique :** 04 67 13 60 28 ou 04 67 13 64 52
- **Suivez nos actualités en vous connectant sur le site :** lecassc.fr
- **Pour participer et poser vos questions par mail :** cassc@montpellier.fr
- **Pour rejoindre le groupe Facebook du CASSC :** @CASSC3M

COSC

« L'équipe du COSC est heureuse de pouvoir vous annoncer le succès des week-ends et séjours proposés. Nous avons de nouveaux partenariats en ligne : le complexe sportif MHSC Padel & Tennis Pérols, le festival Marsatac, les concerts à Sud de France Arena... Et toujours les journées au Perthus ou à Figueras, ainsi que d'autres nouveaux projets comme notre participation à la course La Montpellier Reine, le 31 mai dernier. Gros succès également pour la fête du personnel organisée le 19 juin, à Grammont, sur le thème « latino » : l'ambiance était au top avec la participation d'agents qui nous ont fait découvrir des talents cachés !

Le COSC continue de vous proposer de nouvelles prestations durant toute l'année : thalasso (partenariat que vous pouvez retrouver sur le site du COSC), billetterie cinéma à tarif promotionnel... Nous avons aussi travaillé sur de nouveaux barèmes de quotients familiaux. Et, comme le temps passe vite, nous sommes déjà dans les préparatifs de la rentrée. Continuez à consulter nos offres et, surtout, n'hésitez pas à nous contacter pour toutes informations. »

Amparo Deboissy, présidente du COSC

> En pratique :

- **Local situé au 1^{er} étage du parvis de l'hôtel de ville, ouvert le lundi après-midi, de 13h30 à 16h30, et du mardi au vendredi, de 8h30 à 16h30.**
- **Permanence téléphonique :** 06 60 58 43 44
- **Suivez nos actualités en vous connectant sur le site :** coscmontpellier.fr
- **Pour participer et poser vos questions par mail :** contactcsc@montpellier.fr
- **Pour rejoindre le groupe Facebook du COSC :** @COSCMontpellier
- **Et retrouvez-nous sur Instagram :** @csc.montpellier

RENDEZ-VOUS DE LA COM' INTERNE

NOUVELLE PROGRAMMATION DE JUILLET !

Gratuits et réservés aux agents, avec un accompagnant⁽¹⁾ de leur choix, les Rendez-vous de la Com' interne sont des temps inédits organisés en petits groupes autour d'une exposition, d'un site ou d'une réalisation. Autant d'occasions de (re)découvrir les offres culturelles ou patrimoniales du moment proposées par nos collectivités, mais aussi de se rencontrer entre collègues et d'échanger ensemble. N'hésitez plus : parenthèses enchantées garanties !



© DR

MO.CO. Panacée

Visite guidée de l'exposition « À fleur de peau »

Dimanche 5 juillet, de 14h à 15h



© DR

MO.CO.

Visites guidées de l'exposition « Être ici | Maintenant | Partout, Kiki Smith »

Mardi 7 juillet, de 12h30 à 13h30

Avant de vous inscrire, quelques bonnes pratiques

Vérifiez votre disponibilité

Avant toute inscription, assurez-vous d'être bien disponible aux dates choisies.

S'inscrire, c'est s'engager !

Une fois votre inscription validée, vous recevrez un mail de confirmation. N'oubliez pas d'accepter l'invitation ! Sans réponse de votre part, votre place sera automatiquement réattribuée. Un empêchement ? Pensez à nous prévenir quelques jours à l'avance pour laisser la possibilité à un ou une collègue sur liste d'attente de participer.

Envie de venir accompagné ?

C'est possible ! Il suffit d'effectuer une deuxième inscription à votre nom. Si vous ne le faites pas, une seule participation est comptabilisée.

Seules les personnes ayant reçu une confirmation peuvent assister aux visites.

Une vérification sera effectuée sur place afin de garantir le respect des jauges imposées par les lieux culturels.

Pour s'inscrire, c'est très simple

Rendez-vous sur l'intranet : **rubrique Ma vie d'agent > Les rendez-vous de la Com'interne.** Entrée libre et visites guidées.

(1) Les visites sont ouvertes à un accompagnant. Certaines visites sont exceptionnellement proposées en famille, avec la possibilité d'inscrire 3 accompagnants, dont les enfants âgés de 3 à 10 ans.

Contact

Service Communication interne
communication.interne@montpellier.fr
Tél. 04 48 18 30 27





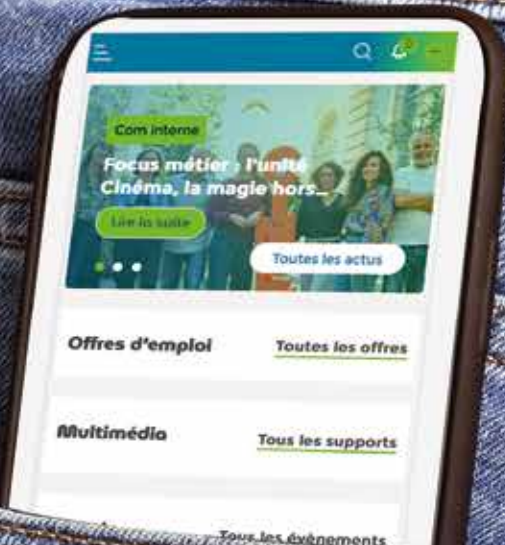
Actualité



Mes démarches



Annuaire



Nouvelle appli !

L'*Intranet* dans ma poche

À VOUS
DE JOUER :
TÉLÉCHARGEZ,
TESTEZ...
ET PARTAGEZ !

SCANNEZ



iOS (iPhone)



Android